3 Fevrrier 2022

Nouvelles Mesures Sanitaires BSCC

- Le protocole de nettoyage reste inchangé :
  - désinfecter sa position de travail tous les jours.
  - désinfecter son véhicule de travail
  - se laver les mains régulièrement (gel hydroalcoolique, eau, savon à privilégier).
  - désinfecter le matériel de travail.
  - Les gestes barrières sont toujours en vigueur ainsi que le port du masque.
- Le télétravail touche à sa fin
- Les réunions sont privilégiées en distanciel pour éviter le brassage de personnels.

Masques, gel hydroalcoolique, spray désinfectant et/ou lingettes sont et doivent être mis à disposition par La Poste. Soyez vigilant !

Vous ne savez pascomment réagir face aux mesures sanitaires à tenir, vous avez des questions sur la politique du télétravail, vous affrontez des difficultés quelles qu'elles soient ?

Contactez votre Représentant Syndical UNSA-Postes

114 avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
01 45 15 07 60
@ unsapost@wanadoo.fr